



Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind

PHOTOMONTAGE N°16

Situation :

Villefavard
en sortie de Villefavard sur la RD93A.

Perceptibilité du projet:

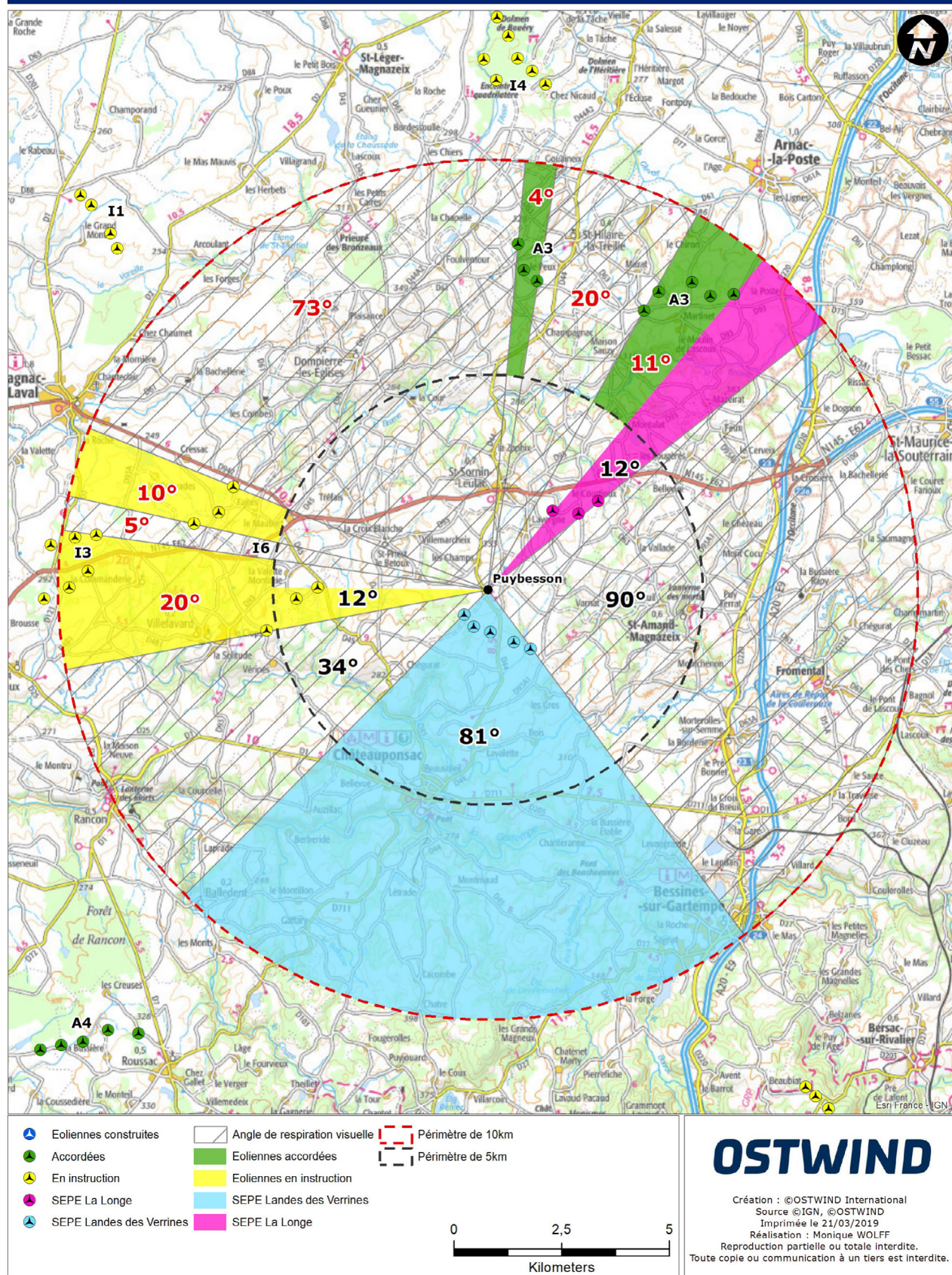
Les éoliennes du projet de La Longe ne sont pas visibles depuis la sortie de Villefavard en raison du relief et du couvert végétal.

Les projets des Landes des Verrines et de Moulin à Vent sont également masquées.

Si l'on prend en compte ces points, le nouvel indice de respiration est de 177° donc supérieur au seuil toléré. Il n'y a de ce fait pas d'effet de cumul d'impact/



Projet éolien des Landes du Limousin (87) Analyse des phénomènes d'encerclement - Puybesson



Puybesson	Parcs construits et accordés	Parcs construits + accordés + Instruits + SEPE Landes des Verrines	Tous (Parcs construits + accordés + Instruits + SEPE Landes des Verrines + SEPE la Longe)
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	0	93	105
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	15	33	33
Indice d'occupation des horizons (A-A') Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage	15	126	138
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	0	7	10
Indice de densité sur les horizons occupés (B/[A-A'])	0,00	0,06	0,07
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne 160 à 180° souhaitables En-dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes	325	104	90

Les angles visuels d'impacts potentiels créés par le projet de La Longe sur Puybesson sont limités.

L'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° avec le projet de La Longe mais passe cette limite lors de l'intégration des autres projets en instruction.

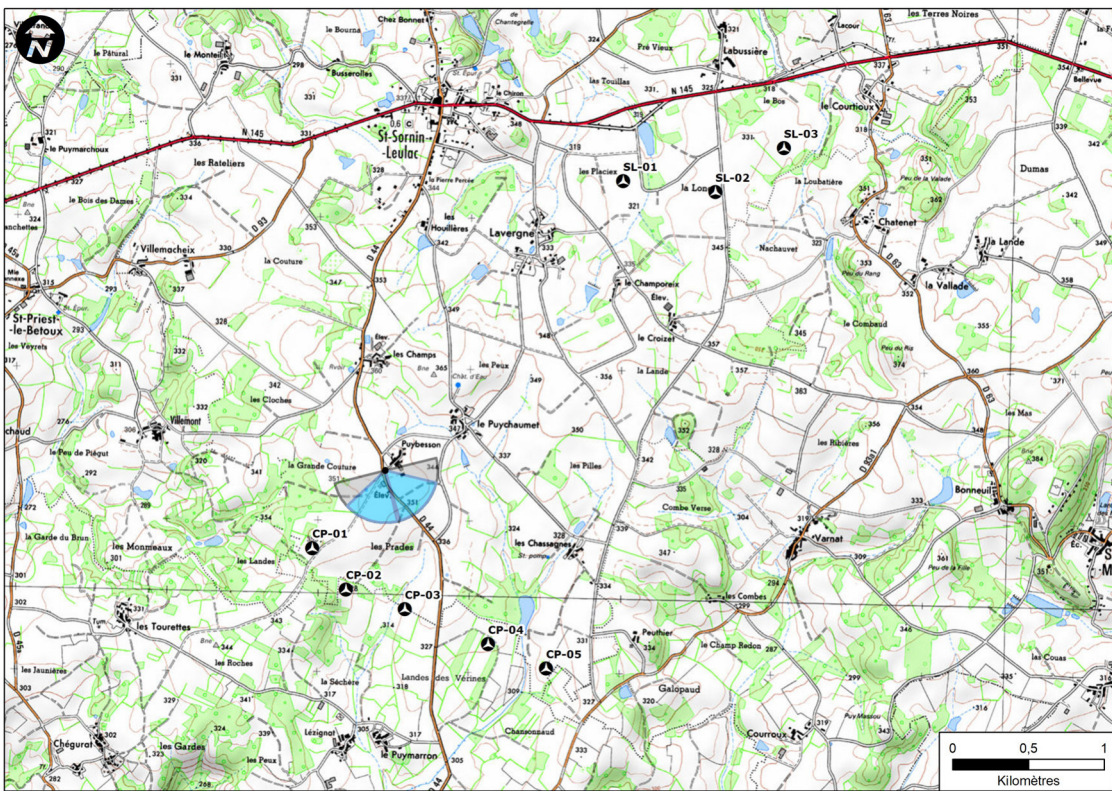
L'indice de densité des horizons est inférieur à 0.10 (limite tolérée) > pas de dépassement de seuil.

L'angle de respiration est inférieur à 160° (limite tolérée) une fois tous les projets intégrés.

Deux indices sur trois sont dépassés indiquant un risque d'encerclement et de densification. Toutefois, ces phénomènes n'apparaissent qu'en cas d'une acceptation globale des projets en instruction.

Une étude par photomontage au niveau de ce hameau est nécessaire pour déterminer la présence visuelle ou non de parcs éoliens > voir photomontage n°56.

source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind

PHOTOMONTAGE N°56

Situation :

Puybesson
sortie sud de Puybesson sur la RD44.

Perceptibilité du projet:

Les éoliennes du projet de La Longe ne sont pas visibles depuis ce point de vue grâce à la présence du hameau et de sa couronne végétale.

Les effets de saturation ou d'encercllement potentiels ne sont donc pas dus au projet de la Longe.



photomontage 360°

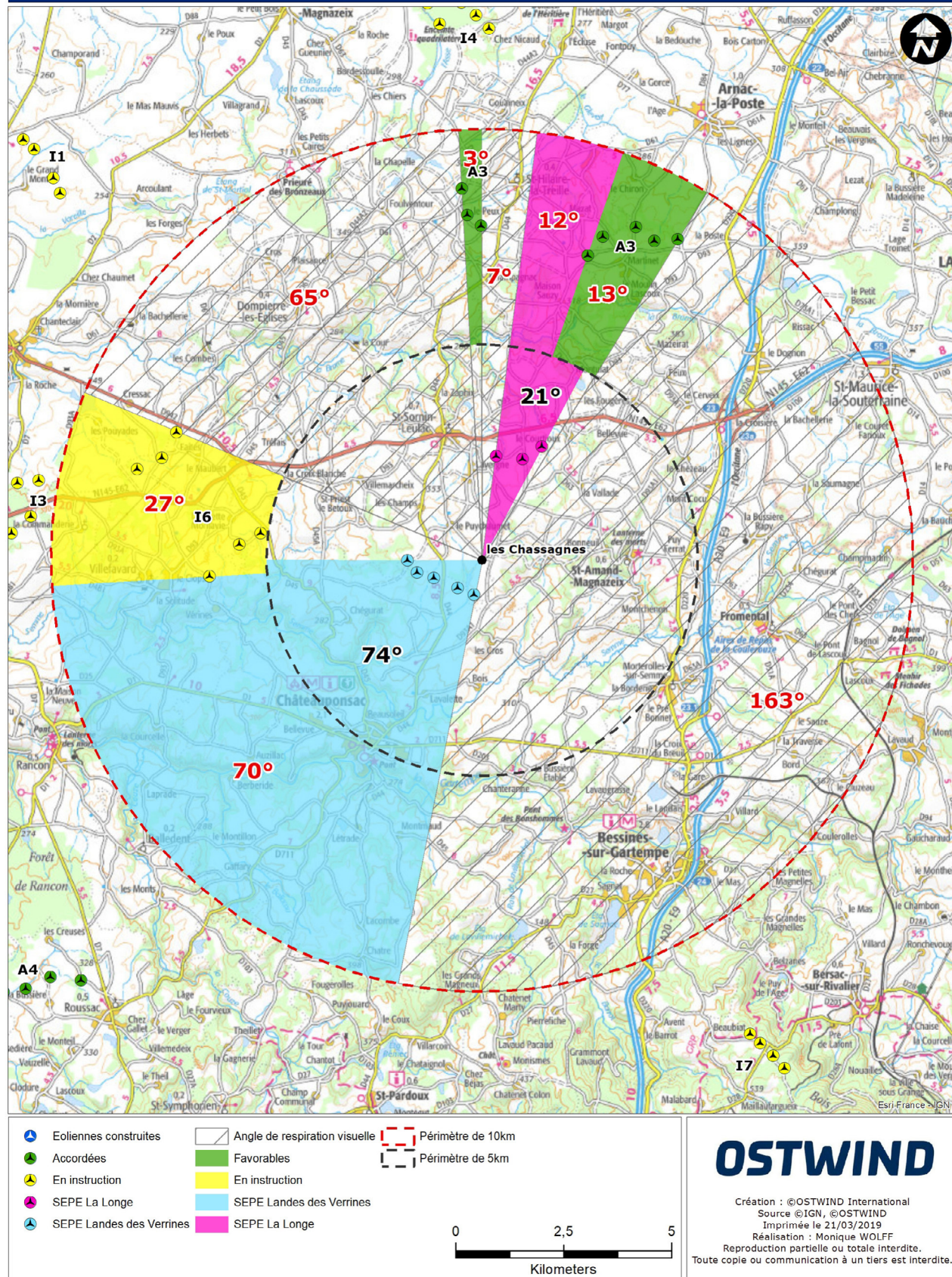


photomontage 180° partie gauche du 360°



photomontage 180° partie droite du 360°

Projet éolien des Landes du Limousin (87) Analyse des phénomènes d'encercllement - Les Chassagnes



Les Chassagnes	Parcs construits et accordés	Parcs construits + accordés + Instruits + SEPE Landes des Verrines	Tous (Parcs construits + accordés + Instruits + SEPE Landes des Verrines + SEPE la Longe)
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km [A]	0	74	95
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km [A']	16	39	30
Indice d'occupation des horizons [A+A'] Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage	16	113	125
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km [B]	0	5	8
Indice de densité sur les horizons occupés [B/[A+A']]	0,00	0,04	0,06
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne 160° à 180° souhaitables En-dessous de 60° à 70°, les éoliennes sont omniprésentes	325	163	163

Le hameau Les Chassagnes est actuellement peu impacté par les parcs existants et les projets validés. Ils sont condensés sur la frange nord et le projet de La Longe entre dans cet angle.

L'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° (limite tolérée) après intégration du projet. Ce seuil est dépassé une fois l'ensemble des projets intégrés au calcul.

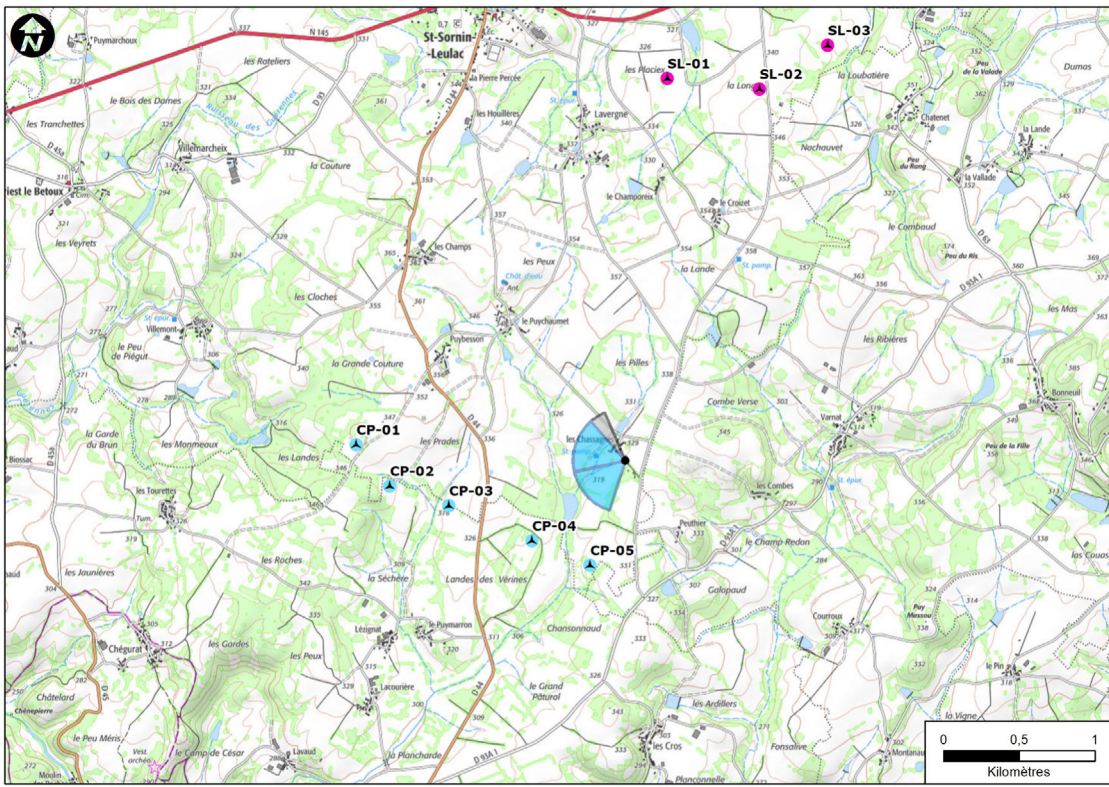
L'indice de densité des horizons dépasse la limite tolérée après intégration du projet > pas de dépassement de seuil.

L'angle de respiration est supérieur à 160° (limite tolérée) une fois tous les projets intégrés > pas de dépassement de seuil.

L'angle d'impact étant faible après intégration du projet, l'indice de densité est dépassé de peu.

Le hameau ne connaît pas de phénomène de saturation visuelle car, en fonction des éléments analysés, un seul seuil est dépassé.

source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind

PHOTOMONTAGE N°67

Situation :

Les Chassagnes
sortie sud du hameau

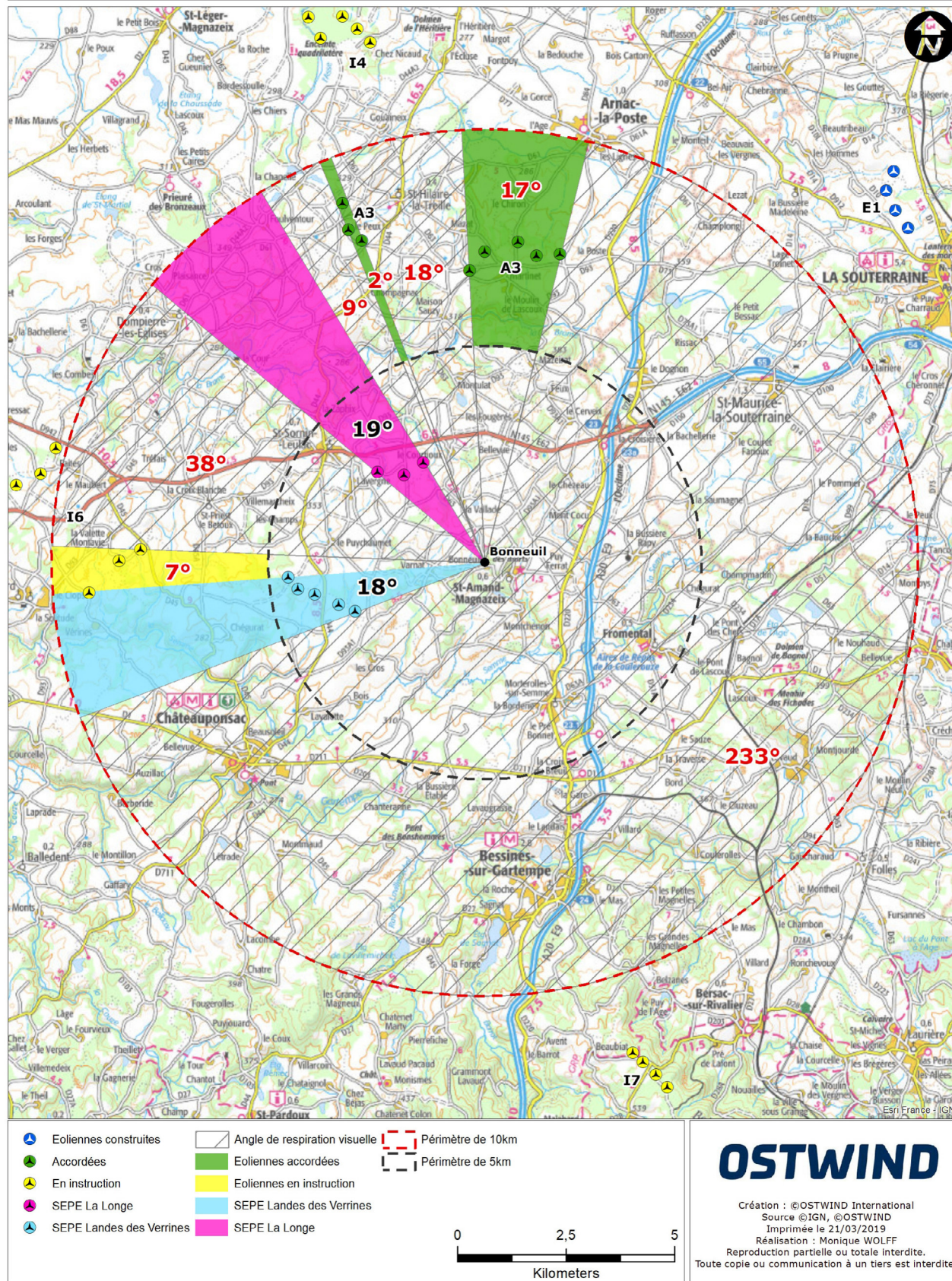
Perceptibilité du projet:

Le parc des Terres Noires et les projets de Magnac-Laval, La Lande, des portes des Brême-Benaize et du Moulin à Vent sont cependant cachées par le relief et les boisements en second plan.

Si l'on prend ces données en compte, le nouvel indice d'occupation est de 102°. Les seuils tolérés ne sont donc pas dépassés. Le projet de La Longe, à l'opposé, n'aura pas d'influence sur cet indice.



**Projet éolien des Landes du Limousin (87)
Analyse des phénomènes d'encercllement - Bonneuil**



Bonneuil	Parcs construits et accordés	Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines	Tous (Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines + SEPE la Longe)
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	0	18	37
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	19	26	26
Indice d'occupation des horizons (A+A')	19	44	63
Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage			
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	0	5	8
Indice de densité sur les horizons occupés (B/[A+A'])	0,00	0,11	0,13
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne 160 à 180° souhaitables En-dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes	323	233	233

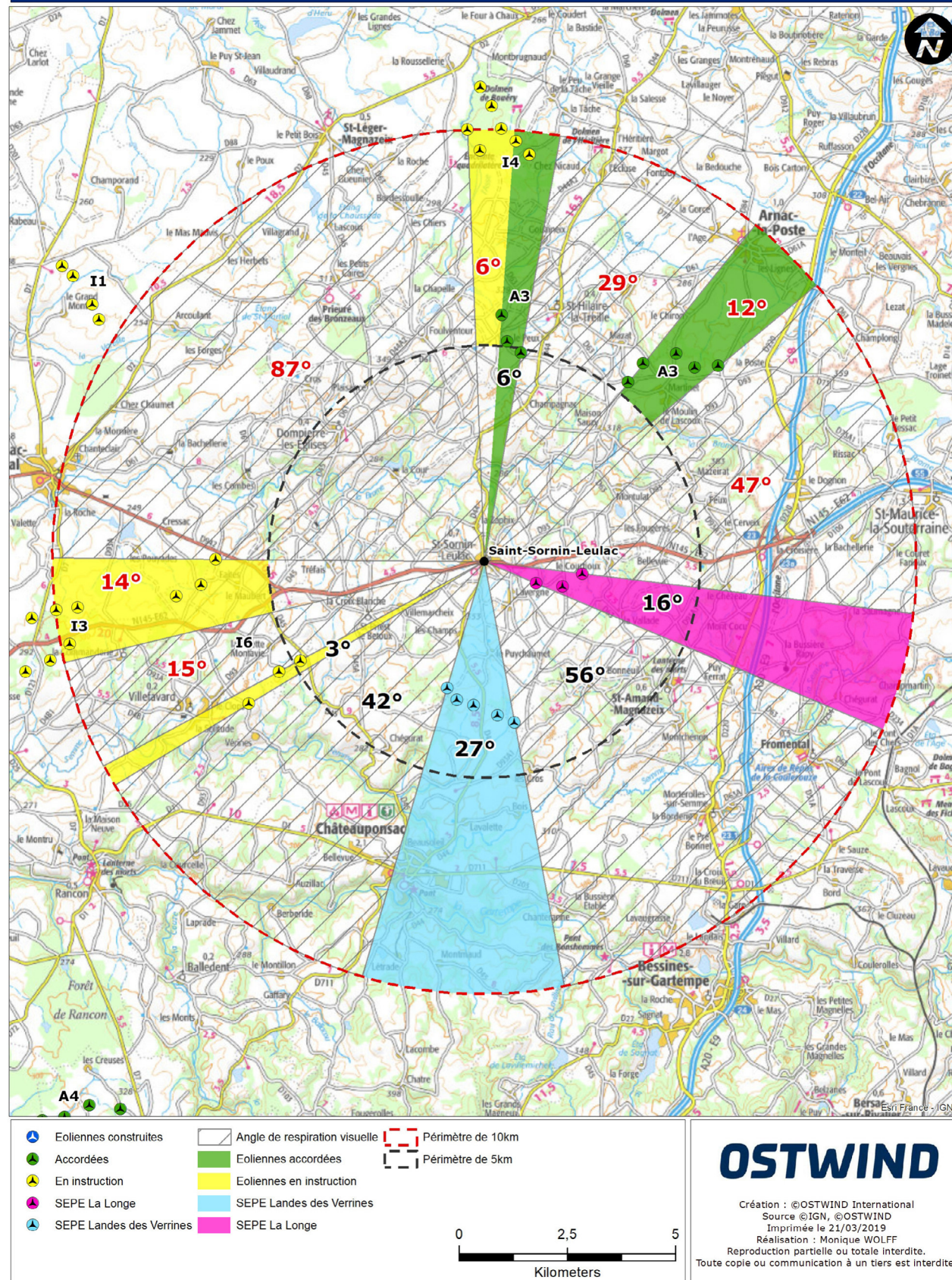
Ce hameau s'écarte du projet vers l'est, ce qui limite les impacts visuels potentiels.

L'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° (limite tolérée) > pas de dépassement de seuil.
L'indice de densité des horizons est supérieur à 0.10 car les angles impactés sont étroits.
L'angle de respiration est supérieur à 160° (limite tolérée) > pas de dépassement de seuil.

Les angles de perception étant étroits, l'indice de densité dépasse le seuil toléré une fois l'intégralité des projets en instruction intégrés au calcul.

source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind

Projet éolien des Landes du Limousin (87) Analyse des phénomènes d'encercllement - Saint-Sornin-Leulac



Saint-Sornin-Leulac	Parcs construits et accordés	Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines	Tous (Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines + SEPE la Longe)
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	6	36	52
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	12	32	32
Indice d'occupation des horizons (A+A') Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage	18	68	84
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	1	7	10
Indice de densité sur les horizons occupés (B/[A+A'])	0,06	0,10	0,12
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne 160 à 180° souhaitables En-dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes	313	103	87

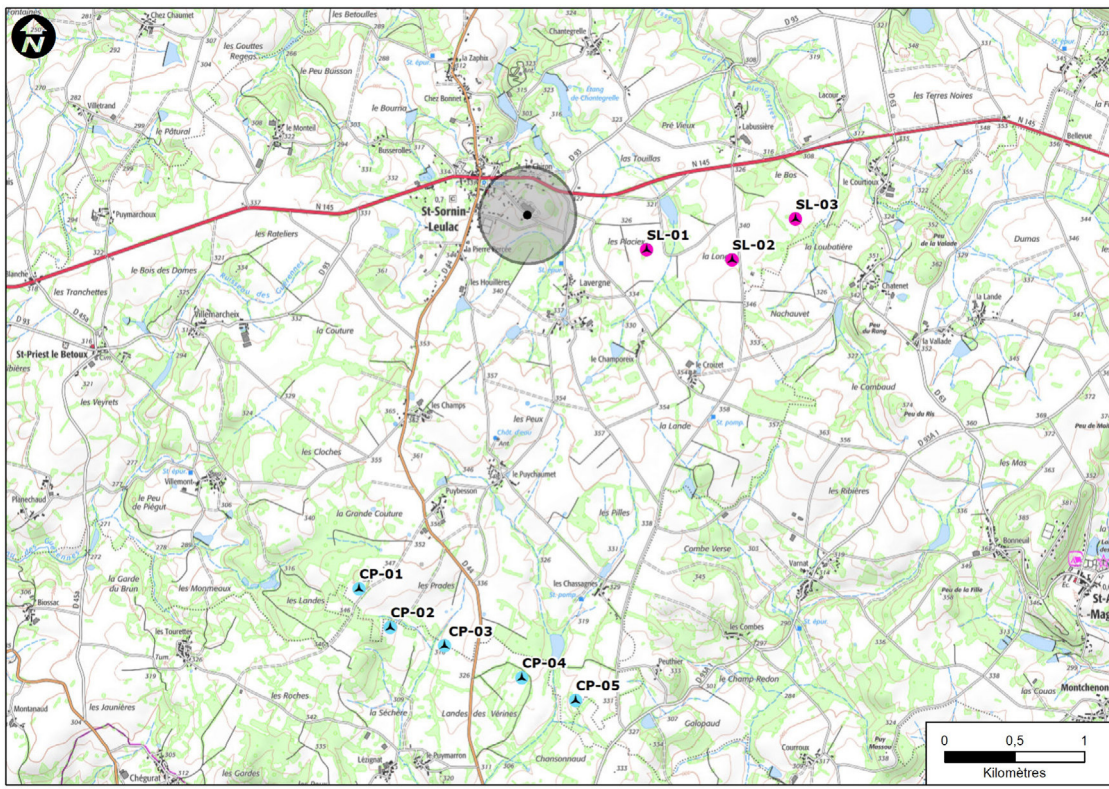
Le village de Saint-Sornin-Leulac est potentiellement l'un des deux sites les plus impactés par les éoliennes. Le projet de La Longe, à l'est, impacte un angle de 16°, ce qui est assez faible. Si l'on considère le développement éolien actuel, une frange ouest reste vierge d'impacts.

L'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° (limite tolérée) > pas de dépassement de seuil. L'indice de densité des horizons est supérieur à 0.10 (limite tolérée) une fois le projet de La Longe intégré. L'angle de respiration est inférieur à 160° (limite tolérée) lorsque l'on prend en compte l'ensemble des projets en instruction.

Le projet couplé aux parcs existants et acceptés induit une légère densification directe sur le village. Une fois les projets en instruction intégrés au calculs, un deuxième indice est dépassé et l'on constate un risque de saturation visuelle.

Une étude par photomontage au niveau de ce village est nécessaire pour déterminer la présence visuelle ou non de parcs éoliens > voir photomontage n°57.

source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



PHOTOMONTAGE N°57

Situation :
Saint-Sornin-Leulac
sortie est.

Perceptibilité du projet:
Les trois éoliennes du projet de La Longe sont visibles, rotors compris, depuis ce point de vue.

Seules l'éolienne 1 du projet des Landes des Verrines est visible. Cela limite drastiquement les effets de cumul d'impacts.

Si l'on prend en compte le fait que ces deux seuls projets sont visibles, le nouvel indice de respiration est de 261° (supérieur au seuil de tolérance). Il n'y a de ce fait plus d'effet d'encercllement.

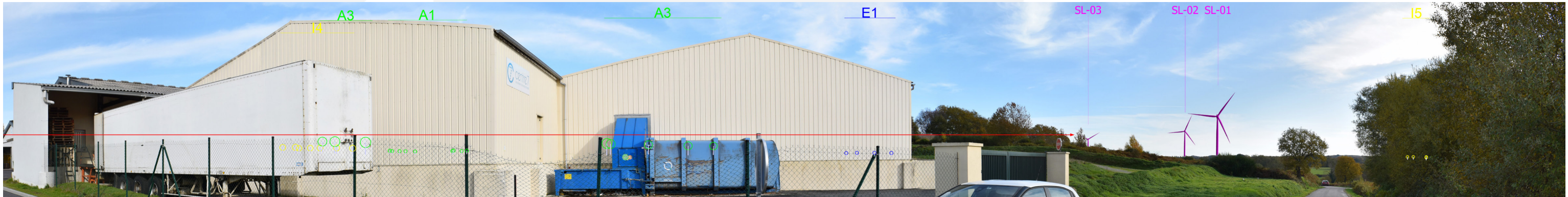
Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



photomontage 360°

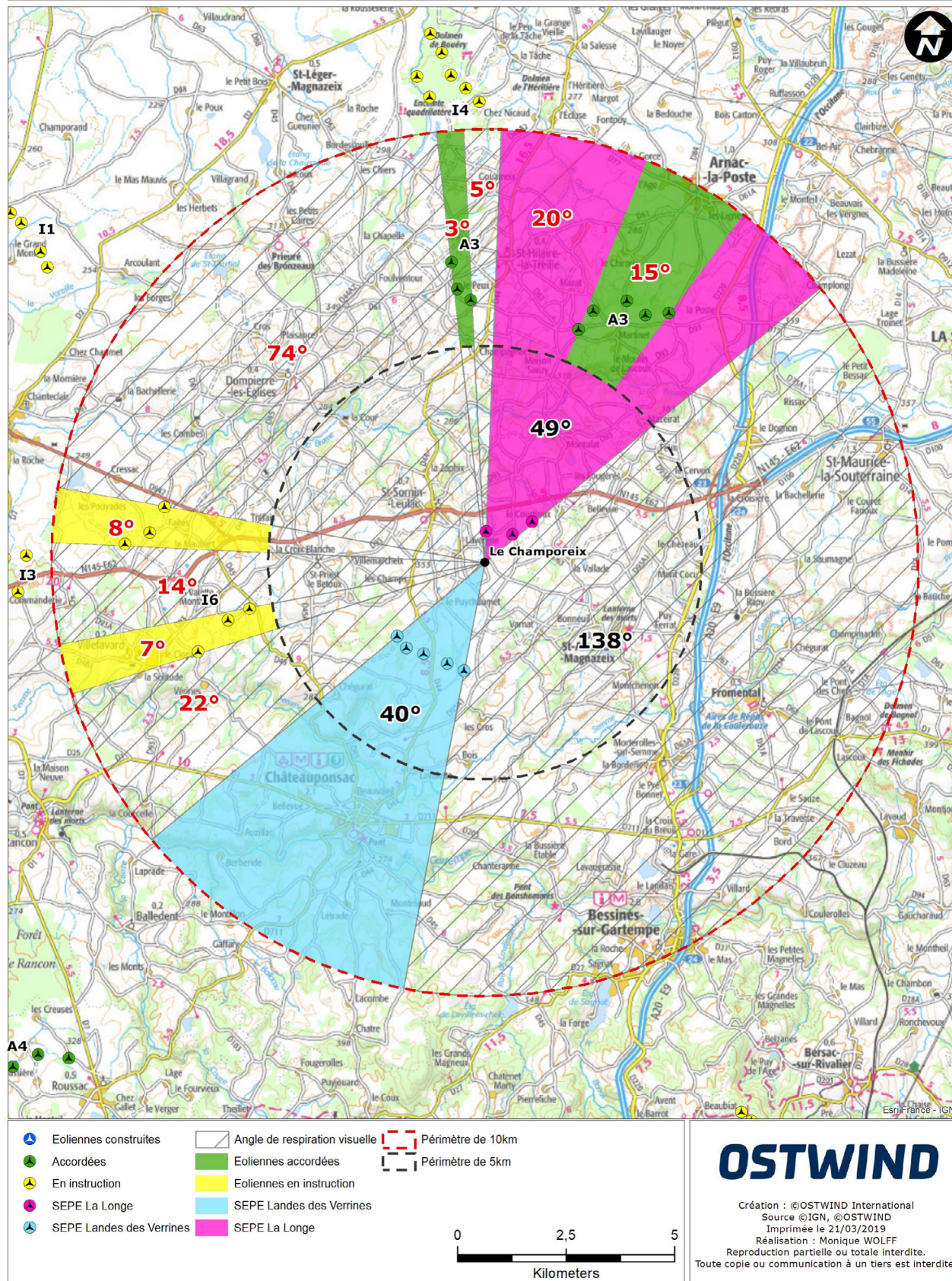


photomontage 180° partie gauche du 360°



photomontage 180° partie droite du 360°

**Projet éolien des Landes du Limousin (87)
Analyse des phénomènes d'encercllement - Le Champoreix**



Le Champoreix	Parcs construits et accordés	Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines	Tous (Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines+ SEPE la Longe)
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	0	40	89
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	18	33	18
Indice d'occupation des horizons (A+A') <i>Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage</i>	18	73	107
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	0	5	8
Indice de densité sur les horizons occupés (B/[A+A'])	0,00	0,07	0,07
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne <i>160 à 180° souhaitables En-dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes</i>	317	152	138

Le hameau le Champoreix se situe entre le projet des Landes des verrines et celui de La Longe. Il fait partie des zones d'habitat potentiellement les plus impactées mais possède une large respiration visuelle sur la frange est.

L'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° (limite tolérée).

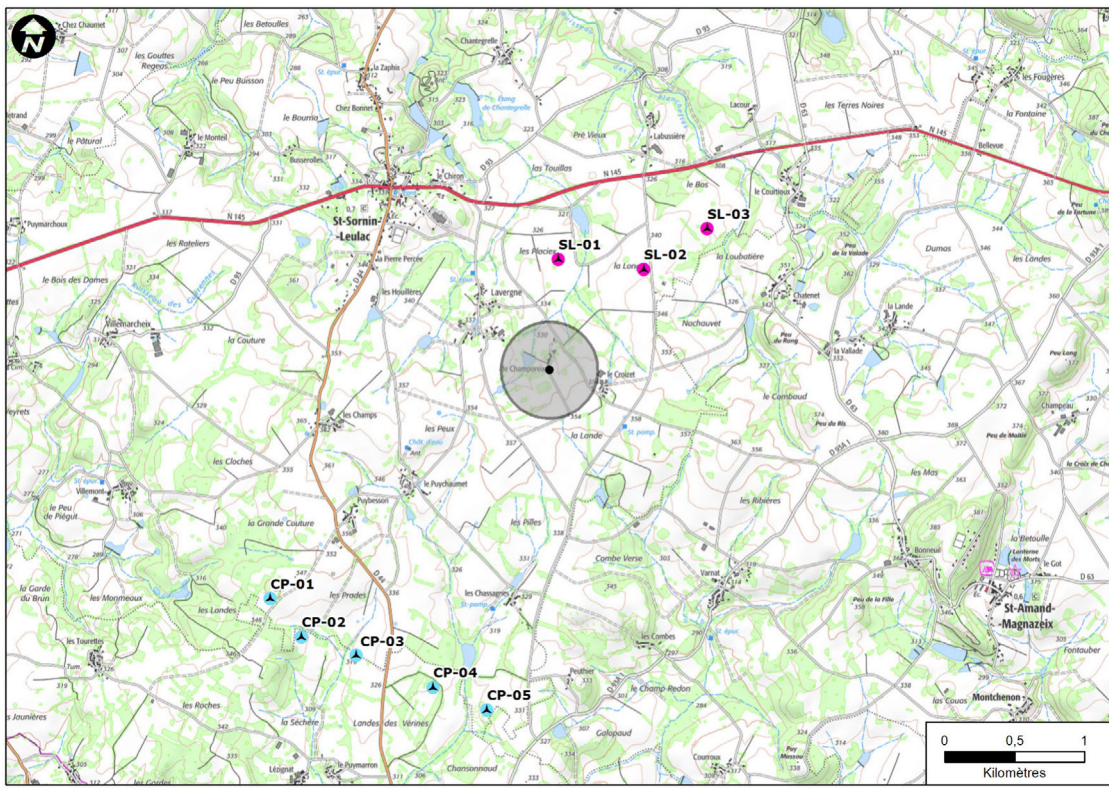
L'indice de densité des horizons est inférieur à 0.10 (limite tolérée).

L'angle de respiration est inférieur à 160° (limite tolérée) une fois l'ensemble des projets en cours intégrés.

L'intégration du projet de La Longe n'a aucune influence sur le dépassement des seuils tolérés pour ce hameau. Seul le seuil de respiration est réduit une fois les autres projets pris en compte.

Une étude par photomontage au niveau de ce hameau est nécessaire pour déterminer la présence visuelle ou non de parcs éoliens > voir photomontage n°58.

source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



PHOTOMONTAGE N°58

Situation :

Le Champoreix sortie sud du hameau.

Perceptibilité du projet:

Les éoliennes projetées sont visibles et créent un effet de légère domination visuelle sur l'habitat proche sans effet d'écrasement.

Le parc des Terres Noires n'est que peu visible depuis ce point de vue et les éoliennes projetées de Mailhac-sur-Benaize, des Ailes du Puy du Rio et de Bersac-sur-Rivalier sont masquées.

Le nouvel indice de respiration est de 168° (supérieur au seuil toléré). Les effets d'encerclement sont annulés.

Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



photomontage 360°

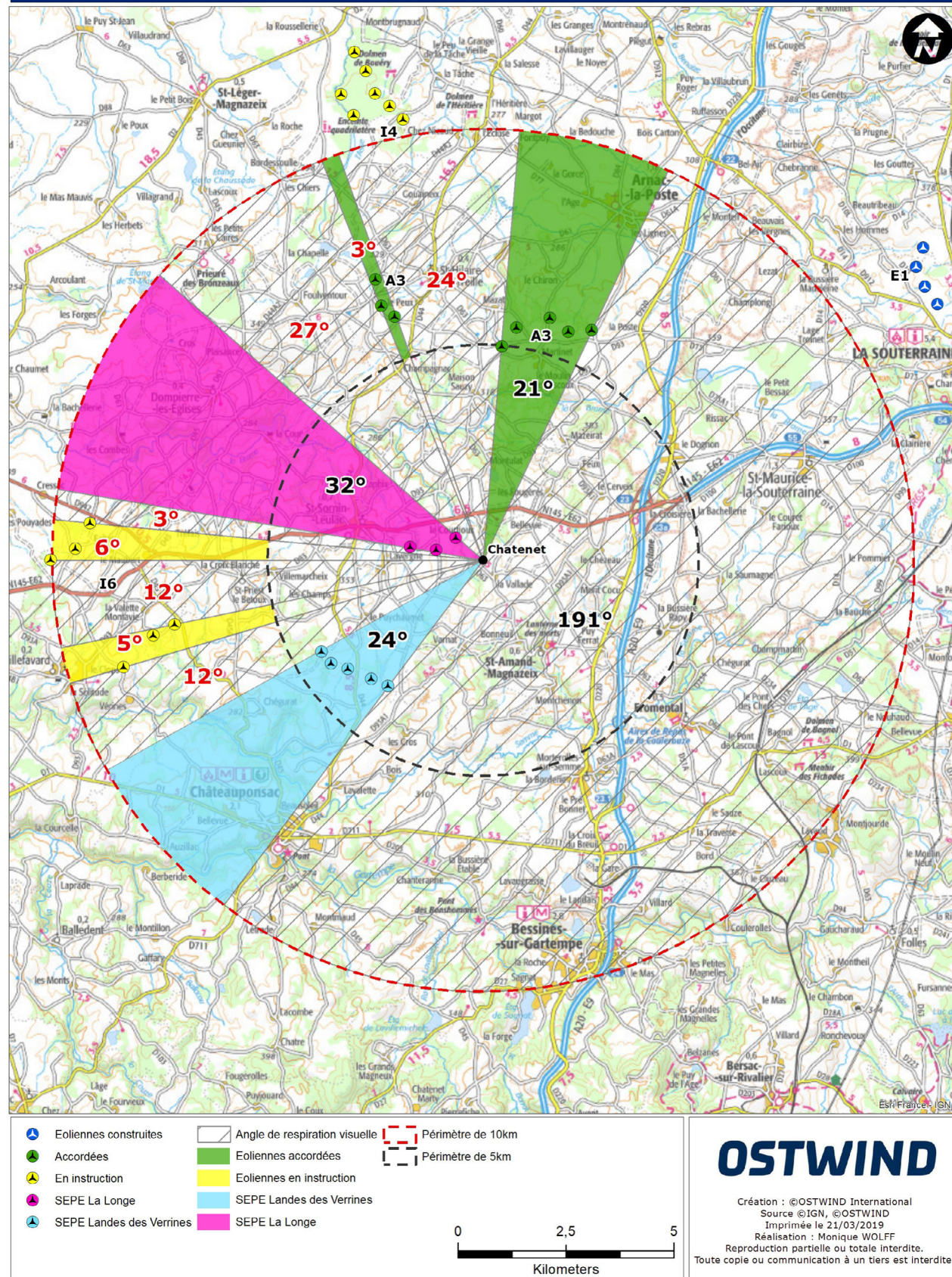


photomontage 180° partie gauche du 360°



photomontage 180° partie droite du 360°

Projet éolien des Landes du Limousin (87) Analyse des phénomènes d'encercllement - Chatenet



Chatenet	Parcs construits et accordés	Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines	Tous (Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines + SEPE la Longe)
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	21	45	77
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	3	14	14
Indice d'occupation des horizons (A+A') <i>Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage</i>	24	59	91
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	1	6	9
Indice de densité sur les horizons occupés (B/[A+A'])	0,04	0,10	0,10
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne <i>160 à 180° souhaitables En-dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes</i>	312	191	191

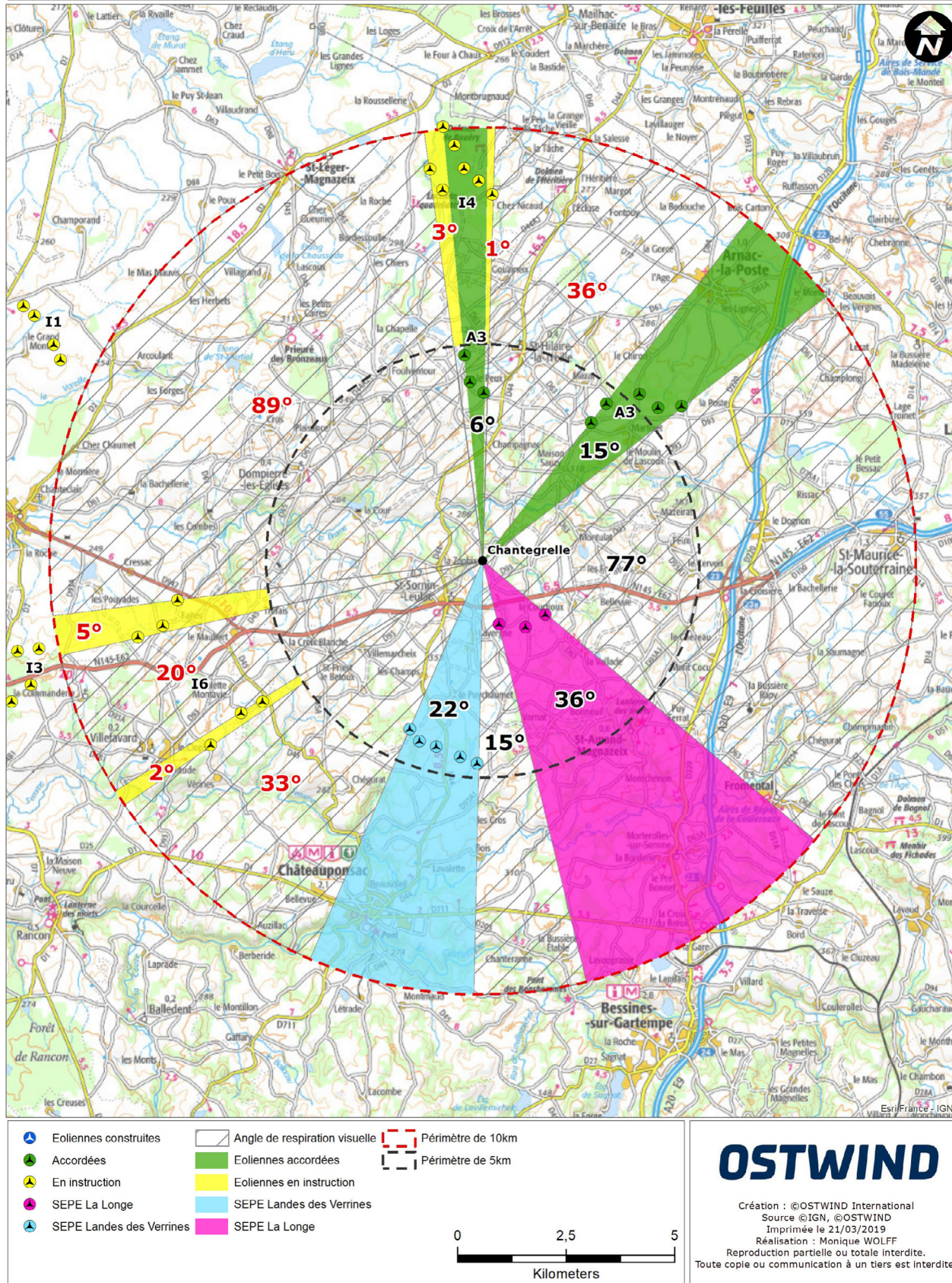
Ce hameau, à l'est de la Longe est impacté par le projet sur un angle de 32° inclus dans le même quart nord ouest que les parcs existants et les projets acceptés. La large frange sud est étant vierge d'impacts visuels, les effets d'enfermements visuels sont évités.

L'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° (limite tolérée) > pas de dépassement de seuil.
L'indice de densité des horizons est inférieur ou égal à 0.10 (limite tolérée).
L'angle de respiration est supérieur à 160° (limite tolérée) > pas de dépassement de seuil.

Le projet ne génère aucun enfermement ni aucune densification.

source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind

**Projet éolien des Landes du Limousin (87)
Analyse des phénomènes d'encercllement - Chantegrelle**



Chantegrelle	Parcs construits et accordés	Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines	Tous (Parcs construits + accordés + instruits + SEPE Landes des Verrines+ SEPE la Longe)
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km (A)	21	43	79
Somme des angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km (A')	0	11	11
Indice d'occupation des horizons (A+A') Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage	21	54	90
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire à moins de 5 km (B)	5	10	13
Indice de densité sur les horizons occupés (B/(A+A'))	0,24	0,19	0,14
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne 160 à 180° souhaitables En-dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes	302	128	89

Le Hameau de Chantegrelle est impacté par le projet de La Longe sur sa frange sud est. Il existe des respirations paysagères au nord ouest et à l'est modérées.

L'indice d'occupation des horizons est inférieur à 120° (limite tolérée) > pas de dépassement de seuil. L'indice de densité des horizons est supérieur à 0.10 (limite tolérée) y compris avant le projet. Cet indice diminue avec l'apparition de l'ensemble des projets.

L'angle de respiration est inférieur à 160° (limite tolérée) uniquement après intégration des autres projets en instruction. La Longe n'a pas d'influence, seule, sur le dépassement de ce seuil.

On assiste donc à un phénomène de densification, pré existant mais non renforcé, et à un risque de saturation visuelle en cas d'acceptation de l'ensemble des projets.

Une étude par photomontage au niveau de ce hameau est nécessaire pour déterminer la présence visuelle ou non de parcs éoliens > voir photomontage n°59.

source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind